



## 16ème législature

<b>Question N° : 18119</b>	De <b>Mme Géraldine Grangier</b> ( Rassemblement National - Doubs )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> >industrie	<b>Tête d'analyse</b> >Filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté : urgence sur l'emploi	<b>Analyse</b> > Filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté : urgence sur l'emploi.
Question publiée au JO le : <b>28/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la disparition d'un emploi sur cinq dans le secteur de la construction automobile en Bourgogne-Franche-Comté. En effet, l'Insee a publié le 21 mai 2024 une étude complète sur l'évaluation de la filière automobile entre 2018 et 2022 et fait apparaître que le nombre de salariés employés a fortement diminué en cinq ans. Fin 2020, 42 340 salariés travaillaient pour la filière automobile dans la région et selon les premières données à disposition de l'institut, entre 2018 et 2022, ce chiffre a baissé de 10 %. Dans la construction automobile, une des composantes de la filière, l'évolution est encore plus dure : le nombre de salariés employés dans la région a diminué de 20 %. La publication de l'institut met en lumière l'importance de la filière automobile dans l'économie de Bourgogne-Franche-Comté où elle représente plus d'un emploi du secteur industriel sur quatre et un peu moins d'un salarié sur vingt (4,2 %) de la région. Les spécialistes de l'Insee estiment que cette évolution défavorable des emplois est en partie due au contexte économique de la filière automobile mais aussi aux effets néfastes de la montée en puissance des voitures électriques dans le secteur : « les véhicules électriques nécessitent près de quatre fois moins de pièces en acier, mais d'une plus forte proportion de composants électroniques » rapporte le dossier. À l'heure où l'Union européenne souhaite interdire d'ici à 2035 la vente de véhicules thermiques neufs pour promouvoir les voitures électriques, Mme la députée alerte le M. le ministre sur les conséquences d'une telle interdiction. Loin des déclarations euphoriques de certains députés européens pour lesquels « Cette révolution est gagnante pour l'emploi », elle s'inquiète de la perspective du chômage pour de nombreux ouvriers de la filière notamment dans son berceau historique de Sochaux. Aussi, elle lui demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les emplois mis en danger par le choix idéologique du véhicule tout électrique alors même que la France possède la totalité de l'outil industriel pour produire des véhicules thermiques. Contre les délocalisations brutales de la production automobile dans des pays à coûts de main-d'œuvre plus bas, elle l'engage à instaurer enfin des mesures de patriotisme économique qui protégeront efficacement l'emploi, les travailleurs et la souveraineté industrielle française.